



Opposition cb après perte d'argent sur site de poker en ligne

Par mourd 2805

après avoir perdu une somme d'argent relativement importante j'ai fait opposition au prés de ma banque pour usage frauduleux da ma cb quels sont les risques que j'en court

Par jury34

Bonjour,

Vous avez fait opposition pour éviter de perdre votre argent si je comprends bien?

Cordialement

Par mourd 2805

oui car je pense avoir été abusé et que ma situation financière et difficile pour le moment

Par jury34

L'opposition abusive sur Carte Bancaire est le fait de la contestation du porteur légitime d'une carte bancaire qui déclare mensongèrement et donc frauduleusement, à l'établissement émetteur de la carte bancaire, la prétendue utilisation frauduleuse de son moyen de paiement.

Cette démarche s'observe dans la seule finalité d'obtenir indûment le remboursement d'une prestation ou d'un service régulièrement souscrit.

Cette pratique est constitutive du délit d'escroquerie défini et réprimé par les articles 313-1 et suivants du Code Pénal qui est passible d'une peine maximum de 5 ans d'emprisonnement et de 375 000 EUR d'amende.

Cordialement